

## Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** Étalon d'antimoine, 10,000 ppm

**Numéro de Produit:** PSB10KH

**Autre Identification des Numéros de Produit:** PSB10KH-100, PSB10KH-500

#### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

#### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

#### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

### SECTION 2: Identification des Dangers

#### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions	
		de Danger:	Conseils de Prudence:
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310
Matière corrosive pour les métaux	Catégorie 1	H290	P234, P390, P406

# Fiche de Données de Sécurité

## 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

### Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

### Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H318	Provoque de graves lésions des yeux

### Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux Approximativementnants.
P405	Garder sous clef.
P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

## Fiche de Données de Sécurité

### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

## SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H <sub>2</sub> O	18.01 g/mol	7732-18-5	90.68
Acide chlorhydrique	HCl	36.46 g/mol	7647-01-0	8.37
Antimoine	Sb	121.76 g/mol	7440-36-0	0.95

## SECTION 4: Premiers Soins

### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer des brûlures sévères et des dommages permanents.

**Inhalation:** EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Contact avec la Peau:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Peut provoquer une rougeur, une douleur et des brûlures sévères.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.

### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque de graves lésions des yeux DANGER! Liquide corrosif!  
Provoque des brûlures sévères sur toutes les zones de contact. Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion. Laver les zones de contact abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. L'inhalation peut provoquer une toux, la suffocation, l'inflammation du nez, de la gorge, et des voies respiratoires supérieures. En cas d'ingestion, faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Contacter un médecin immédiatement.  
CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer des brûlures sévères et des lésions permanentes. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une rougeur, une douleur et des brûlures sévères.

### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirez à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez abondamment avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

#### 5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants ( eau ou eau pulvérisée). Neutraliser avec du carbonate de sodium ou de la chaux éteinte.

#### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion. Peut réagir avec les métaux pour libérer du gaz d'hydrogène inflammable.

#### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants. Les vêtements de protection classiques des pompiers sont inefficaces contre les incendies impliquant l'acide chlorydrique.

### SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

#### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

#### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Couvrez le déversement avec du Carbonate de Sodium ou un mélange de carbonate de soude et de chaux éteinte (50:50). Mélanger et ajouter de l'eau pour former une boue. Décanter le liquide dans le drain avec l'excès d'eau. Traiter les résidus solides comme des déchets normaux. Laver le site avec une solution de carbonate de soude. Éliminer toujours conformément aux réglementations locales.

### SECTION 7: Manutention et Stockage

#### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)

## Fiche de Données de Sécurité

Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

## Fiche de Données de Sécurité

Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Antimoine (7440-36-0)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide chlorhydrique (7647-01-0)	TLV-Ceiling	USA	2 ppm Ceiling	ACGIH - Threshold Limit Values - Ceilings (TLV-C)
Acide chlorhydrique (7647-01-0)	PEL-Ceiling	USA	5 ppm Ceiling; 7 mg/m <sup>3</sup> Ceiling	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits

### 8.2. Controles de Exposición

**Contrôles d'Ingénierie:** Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

**Protection Respiratoire:** La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si nécessaire, porter un respirateur muni d'une cartouche de gaz acide.

**Protection de la Peau:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection des Yeux:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.



## Fiche de Données de Sécurité

### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si nécessaire, porter un respirateur muni d'une cartouche de gaz acide. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

## SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Liquide incolore à légèrement jaune verdâtre

**État Physique:** liquide

**Odeur:** Données non disponibles

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** < 1

**Point de Fusion / Congélation:** Données non disponibles

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** Approximativement 100°C - Approximativement 100°C

**Point de Rupture:** Données non disponibles

**Taux d'Évaporation:** Données non disponibles

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** Données non disponibles

**La Densité de Vapeur:** Données non disponibles

**Densité Relative:** 1.05

**Solubilité:** miscible

**Coefficient de Partage:** Données non disponibles

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles

## SECTION 10: Stabilité et Réactivité

### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles





## Fiche de Données de Sécurité

### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. La plupart des métaux, Alcalis, métaux actifs, Cyanures, Sulfures, Sulfites, Oxydes métalliques, Formaldéhyde.

### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

## SECTION 11: Données Toxicologiques

### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

#### Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

#### Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

#### Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

#### Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, orale, lapin : (acide chlorhydrique) 900 mg/kg, (antimoine) >7 gm/kg, détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. LCLo, inhalation, humain : 3000 ppm/5 minutes : Aucun effet toxique n'a été noté. L'antimoine est considéré comme étant à l'origine d'une tumorigène.

#### Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

#### Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

#### Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.



## Fiche de Données de Sécurité

**Cancérogénicité:**

N'est pas applicable.

**Toxicité pour la Reproduction:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:**

N'est pas applicable.

**Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée**

N'est pas applicable.

**Danger par Aspiration:**

N'est pas applicable.

**Información Toxicológica Adicional:**

Données non disponibles

### SECTION 12: Données Écologiques

**12.1. Écotoxicité**

N'est pas applicable.

**12.2. Persistance et Dégradabilité**

Données non disponibles

**12.3. Potentiel Bioaccumulatif**

Données non disponibles

**12.4. Mobilité dans le Sol**

Données non disponibles

**12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables**

Données non disponibles

### SECTION 13: Données sur l'Élimination

**13.1. Méthodes de Traitement des Déchets**

Données non disponibles

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 14: Informations Relatives au Transport

#### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 100 mL, 500 mL

Numéro des NU: UN1789

Nom d'Expédition: Hydrochloric Acid Solution

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



#### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 100 mL, 500 mL

Numéro des NU: UN1789

Nom d'Expédition: Hydrochloric Acid Solution

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



#### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 100 mL, 500 mL

Numéro des NU: UN1789

Nom d'Expédition: HYDROCHLORIC ACID SOLUTION

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 15: Informations sur la Réglementation

#### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

#### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): 500 lb TPQ (gaz seulement)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): EPCRA RQ 5000 lb (gaz seulement)

#### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisation de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Antimoine (CAS # 7440-36-0): QR final de 10 lb; 4,54 kg final RQ

Antimoine (CAS # 7440-36-0): RQ final de 5 000 lb (aucun rapport sur les rejets de cette substance dangereuse n'est requis si le diamètre des morceaux du métal solide rejeté est > 100 µm); 2270 kg RQ final (aucune déclaration des rejets de cette substance dangereuse n'est requise si le diamètre des morceaux de métal solide rejetés est > 100 µm)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

#### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Antimoine (CAS # 7440-36-0): "1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Antimony as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N010)" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Antimoine (CAS # 7440-36-0): 1,0 % de concentration de minimis

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Concentration de minimis de 1,0% (aérosols acides, y compris brouillards, vapeurs, gaz, brouillard et autres formes aéroportées de toute taille de particules)

#### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Antimoine (CAS # 7440-36-0): Présent

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Extraordinairement dangereux

#### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Antimoine (CAS # 7440-36-0): "Environmental hazard" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Antimoine (CAS # 7440-36-0): "Present" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Antimoine (CAS # 7440-36-0): Danger environnemental

Antimoine (CAS # 7440-36-0): Présent

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Danger environnemental

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent



## Fiche de Données de Sécurité

### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Antimoine (CAS # 7440-36-0): "SN 2223 500 lb TPQ (Category Code N010. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Antimoine (CAS # 7440-36-0): "sn 2223" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Antimoine (CAS # 7440-36-0): sn 0141

Antimoine (CAS # 7440-36-0): SN 0141 500 lb TPQ

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): corrosif

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): sn 1012

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): SN 1012 500 lb TPQ; SN 2909 500 lb TPQ (gas only)

### 15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Antimoine (CAS # 7440-36-0): Présent (LIS)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

**Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.**

Antimoine (CAS # 7440-36-0): Present (ACTIVE)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

### 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Antimoine (CAS # 7440-36-0): 231-146-5

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): 231-595-7

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 16: Autres Informations

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Peut être corrosif pour les métaux Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux Approximativementnants.

Garder sous clef. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

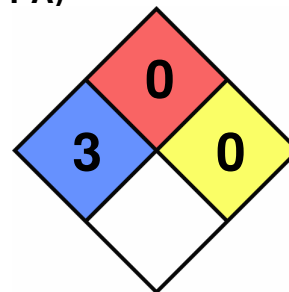
**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé:	3
Inflammabilité:	0
Réactivité:	0
Danger Spécial:	



### 16.4. Révision du Document

**Date de la Dernière Révision:** 2023-10-11

## AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.